

PORTO-NOVO, 1^e 27 NOVEMBRE 1961.-

DECRET N° 61- 371 /PR.SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Consti-
tution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 20 Décembre 1960 portant
formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB. du 15 Avril 1961 fixant
les attributions des Membres du Gouvernement ;

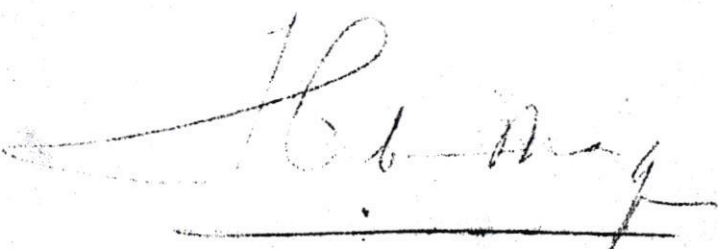
D É C R Ê T E :

ARTICLE 1er.-Me. Bertin BORNA, Ministre de la Fonction Publique
et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre des Finances
et du Budget pendant l'absence de Mr. Alexandre ADANDE.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS:

P.R.	15
S.G.G.	3
A.N.D.	1
MINISTRES	13
J.O.R.D.	1



H. M A G A